

Débouchés

Poursuites d'études

Des études courtes qui ouvrent sur un large éventail de poursuites d'études.

Ainsi, il est possible après un BTS Comptabilité et Gestion de continuer ses études et d'obtenir, par étapes, un diplôme Bac+8.

En fonction du nombre d'années d'études, on peut donc exercer les métiers d'assistant comptable, de comptable, de trésorier, de directeur financier, de fiscaliste, d'expert comptable, de commissaire aux comptes, d'auditeur interne...

Insertion dans la vie professionnelle

Les titulaires du BTS Comptabilité et Gestion accèdent :

à des métiers comptables en cabinet d'expertise comptable, en entreprise ou en administration à des niveaux de salaires motivants à une carrière évolutive.

Des métiers en pleine évolution :

Des métiers aujourd'hui plus attractifs et plus variés (en tant que salariés ou profession libérale)

Des métiers plus complexes faisant appel à du personnel de plus en plus qualifié

Des métiers indispensables à la croissance et au développement des entreprises.

Possibilité de postuler aux concours de la Fonction Publique de niveau Bac+2.

Le + de L'EREA

La richesse de l'EREA repose sur la diversité des étudiants intégrant la section via la procédure Parcoursup : des étudiants en situation de handicaps moteurs dans le cadre d'un suivi individualisé scolaire et thérapeutique et des étudiants valides recrutés sur dossier.

15 étudiants maximum par classe. Chaque étudiant dispose d'un poste de travail connecté au réseau de la section et équipé d'un logiciel professionnel.
Heures de mise à niveau.

Possibilité d'alternance la 2ème année pour quelques étudiants sélectionnés selon leur profil.

Taux de réussite à l'examen supérieurs à la moyenne académique : 2018 : 83% 2019 : 92%
2020 et 2021 : 100% 2022 : 86%

Accès

Par la route

Autoroute A13 – Paris Ouest
Sortie Versailles Nord/Vaucresson

Par le train + bus

Gare de Paris Saint-Lazare
Direction Saint Nom la Bretèche
Descendre à la Gare de Vaucresson
Sur la place de la gare prendre le bus N° 9
Direction « Gare de Garches »
Descendre à : « Lycée Toulouse-Lautrec »

BTS Comptabilité et Gestion



Le BTS Comptabilité et Gestion

Le BTS Comptabilité et Gestion est un diplôme national dont le référentiel a été élaboré par le Ministère de l'Education Nationale en collaboration avec les entreprises. La formation a été repensée afin de suivre au mieux l'évolution des métiers de la comptabilité.

Cette formation de deux ans vise à former des techniciens spécialisés et performants dans les domaines de la comptabilité financière et de gestion.

Ce diplôme est reconnu par la profession (experts comptables, commissaires aux comptes et entreprises) et figure dans les conventions collectives.

Qualités attendues

L'image traditionnelle du comptable, « homme de chiffres », en permanence devant ses tableaux et sortant rarement de son bureau, a bien disparu.

Vous avez le goût de la précision et de la rigueur, l'esprit d'analyse, la volonté d'adapter en permanence vos connaissances et le sens de l'organisation ?

Vous appréciez l'informatique, le travail en équipe, les chiffres ?

Vous êtes au lycée en série Technologique, Professionnelle ou Générale ?

Vous êtes étudiant(e) et vous souhaitez vous réorienter ?

Le BTS Comptabilité et Gestion est fait pour vous !

Enseignement

Un enseignement général

qui a une place importante car le BTS CG prépare autant à la poursuite d'études qu'à occuper des postes de cadres en entreprise : Culture générale et expression, Anglais, Mathématiques et Culture économique, juridique et Managériale.

Un enseignement technique

qui permet de rendre la formation concrète avec la possibilité de trouver un emploi dès son obtention : Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales, Contrôle et production de l'information financière, Gestion des obligations fiscales, Gestion des relations sociales, Analyse et prévision de l'activité, Analyse de la situation financière, Fiabilisation de l'information comptable et du système d'information, Ateliers professionnels.

Stage en milieu professionnel

L'étudiant en BTS CG doit effectuer un stage obligatoire de 10 semaines, réparties sur les deux années de la formation, de préférence dans une entreprise ou un cabinet d'expertise comptable afin de compléter sa formation par l'expérience des pratiques professionnelles correspondant aux compétences décrites dans le référentiel.

Le stage permet également de développer ses qualités relationnelles, ses comportements professionnels et son sens des responsabilités.

L'étudiant élabore obligatoirement un dossier qui sert de support à la rédaction de l'écrit « Analyse de l'organisation d'un processus Métier » pour l'épreuve E6.

Ce stage peut éventuellement déboucher sur une embauche.

Epreuves